



Déclaration d'accessibilité RGAA 4.0

Pour le site Election-tpe.travail.gouv.fr

Droits de reproduction

Ce document est placé sous licence ouverte 2.0 ou ultérieure.

Vous êtes libres de :

- *Reproduire, copier, publier et transmettre ces informations ;*
- *Diffuser et redistribuer ces informations ;*
- *Adapter, modifier, extraire et transformer ces informations, notamment pour créer des informations dérivées ;*
- *Exploiter ces informations à titre commercial, par exemple en la combinant avec d'autres informations, ou en l'incluant dans votre propre produit ou application.*

Ces libertés s'appliquent sous réserve de mentionner la paternité de l'information d'origine : sa source et la date de sa dernière mise à jour. Le réutilisateur peut notamment s'acquitter de cette condition en indiquant un ou des liens hypertextes (URL) renvoyant vers le présent site et assurant une mention effective de sa paternité.

Cette mention de paternité ne doit ni conférer un caractère officiel à la réutilisation de ces informations, ni suggérer une quelconque reconnaissance ou caution par le producteur de l'information, ou par toute autre entité publique, du réutilisateur ou de sa réutilisation.

.....	1
Droits de reproduction	1
Déclaration d'accessibilité	3
État de conformité	3
Résultats des tests	3
Contenus non accessibles	3
Non-conformité	3
Dérogations pour charge disproportionnée	3
Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité	3
Établissement de cette déclaration d'accessibilité	4
Technologies utilisées pour la réalisation du site internet election-tpe.travail.gouv.fr (https://election-tpe.travail.gouv.fr)	4
Environnement de test	4
Outils pour évaluer l'accessibilité	4
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité	5
Retour d'information et contact	5
Voies de recours	5

Déclaration d'accessibilité

Le ministère du Travail s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles [et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique] conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site internet election-tpe.travail.gouv.fr (<https://election-tpe.travail.gouv.fr>)

État de conformité

Le site internet election-tpe.travail.gouv.fr (<https://election-tpe.travail.gouv.fr>) est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.0 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par Open révèle que :

- 95% des critères du RGAA version 4.0 sont respectés

Contenus non accessibles

Non-conformité

- RGAA-A-1.2 Image décorative non ignorée : Certaines images de décoration ne sont pas ignorées par les technologies d'assistance.
- RGAA-A-10.4 Texte non redimensionné en fonction du zoom : Certains textes ne se redimensionnent pas en fonction du zoom de l'écran.
- RGAA-A-12.7 Pas de lien d'accès rapide à la zone de contenu principal : Le bouton "vers le haut" présent sur la partie "CMS" du site est absent sur la partie "Grand Public".
- RGAA-A-6.1 Intitulé non pertinent pour certains liens : Plusieurs liens ne possèdent pas d'intitulé pertinent.

Dérogations pour charge disproportionnée

- Aucune dérogation pour charge disproportionnée

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Aucun contenu non soumis à l'obligation d'accessibilité

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 26/11/2020.

Technologies utilisées pour la réalisation du site internet election-tpe.travail.gouv.fr
(<https://election-tpe.travail.gouv.fr>)

- HTML5
- CSS
- Java
- Angular

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.0, avec les versions suivantes :

- Firefox 82.0.3 (64 bits)
- Chrome Version 83.0.4103.106 (Build officiel) (64 bits)

Outils pour évaluer l'accessibilité

- WCAG - Contrast checker
- HTML Validator
- Web Developer

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Référence page	Titre de la page	URL
P08	CMS - Accueil	https://election-tpe.travail.gouv.fr/
P09	CMS - Pourquoi voter ?	https://election-tpe.travail.gouv.fr/pourquoi-voter
P10	Grand Public - Les candidats	https://election-tpe.travail.gouv.fr/recours/communication/consulter-liste-candidats.htm
P11	Grand Public - Profil électeur + Formulaire de modification	https://election-tpe.travail.gouv.fr/recours/communication/consulter-liste-candidats.htm?connexion=true
P12	Grand Public - Consultation listes électorales	https://election-tpe.travail.gouv.fr/recours/communication/consulter-liste-electorale.htm

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet election-tpe.travail.gouv.fr (<https://election-tpe.travail.gouv.fr>) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message sur la page contact du portail : <https://election-tpe.travail.gouv.fr/contact-assistance>

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits [<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>]
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région [<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>]
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07